

Démocratie

Ont participé à cette discussion, Pierre, Denis, Jean, Isabelle, Marie-Christine et Hervé.

Les élections municipales et présidentielles ont été évoquées : elles vont se dérouler dans 1 et 2 ans avec l'inquiétude que l'abstention soit encore plus forte et que l'extrême droite l'emporte. On ne peut pas dire que la démocratie représentative fonctionne correctement dans ces conditions. D'autant plus que le choix des électeurs peut être bafoué comme lors des dernières législatives. Nous soulignons aussi le rôle délétère des lobbies qui s'opposent à une information et une transmission de connaissances réellement indépendantes et de qualité permettant que le vote puisse être effectué en connaissance de cause. Et la non-application de lois pourtant votées par les parlements, faute de décrets d'application, faute donc de volonté de respect de la démocratie (cf. le Droit au Logement Opposable DALO).

Plus généralement est ce que la démocratie consiste à mettre un bulletin de vote dans une urne une fois tous les 5 ou 6 ans ?

Nous considérons que la démocratie doit être un processus continu exercé par les citoyens de participation à la vie quotidienne et au choix intéressant l'intérêt commun, à des échelles locales, régionales, nationales et même internationales (pour ce qui concerne les problèmes climatiques ou l'effondrement de la biodiversité) . Elle doit consister en des débats, des échanges, permettant des décisions collectives éclairées. Il semblerait que selon l'échelle, la démocratie participative est plus ou moins facile à mettre en œuvre et que plus l'échelle est réduite, plus cela serait facile.

Nous sommes sceptiques quant à la professionnalisation des politiques censés être nos « représentants » mais qui sont le plus souvent hors-sol et dont les accointances avec le monde de l'entreprise est préjudiciable.

Certaines initiatives alternatives à cette représentativité professionnalisée nous ont paru intéressantes :

- La Convention Citoyenne pour le Climat CCC qui a réuni 150 citoyens tirés au sort et représentatifs de la diversité sociologique de la France, a établi 150 propositions destinées à réduire les émissions de gaz à effet de serre en vue d'une neutralité carbone en 2050. Plusieurs qualités de ce dispositif méritent d'être soulignées : la qualité des débats, notamment grâce à l'information et à la formation des participants (auditions d'experts sur chaque question sur un mode contradictoire) ; la qualité et la pertinence des propositions faites comparées à celles des politiques et de nos représentants élus (influence des lobbies) ; la nécessité, pour chaque citoyen participant au débat démocratique, de sa formation et de son information la plus honnête et complète possible ; le déni de démocratie qui a suivi dans la promesse, non tenue, de rendre ces propositions effectives soit par voie référendaire soit par voie parlementaire.
- Pour que les citoyens atones et seuls consommateurs deviennent actifs, nous avons souligné la nécessité que dès l'école primaire, les enfants soient formés au débat, à la réflexion complexe, à l'esprit critique, à la réflexion collective en groupe de manière à développer non plus simplement une éducation civique, la connaissance du fonctionnement de nos institutions, mais aussi une culture civique.
- L'usage du référendum comme le Référendum d'Initiative Citoyenne, RIC, proposé par les Gilets Jaunes, a été évoqué mais nous n'avons pas creusé le sujet évoquant simplement

les difficultés rencontrées dans le passé avec les dispositifs référendaires où la réponse consistait dans la validation non pas de la question, de celui qui la posait (cf. De Gaulle le 27 avril 1969, le non l'emporte à 52,41 %. La question posée aux Français était la suivante : « Approuvez-vous le projet de loi soumis au peuple français par le président de la République et relatif à la création de régions et à la rénovation du Sénat ? ». La participation est de 80,13 % !)

- Le comité économique et social et environnemental, CESE, qui existe au niveau national et au niveau régional, a été cité comme étant aussi un dispositif d'informations des élus, gouvernement et assemblées, qui réunit des représentants d'entreprises, de syndicats, d'organisations patronales, d'associations ou des ONG et qui publie des rapports sur des sujets importants économiques, sociaux et écologiques. Ces rapports restent en général lettre morte sauf au niveau régional où parfois il inspire la décision des élus.
- La démocratie dans les entreprises, telles qu'elle existe dans les SCOP, est aussi citée comme étant un modèle même si souvent très difficile à mettre en œuvre.
- La démocratie à l'école, la présence d'élèves et de parents dans les conseils d'administration et dans les conseils de classe semble être un bon début mais elle ne sert souvent à rien car des décisions sont souvent déjà prises en amont

Il est souligné que l'exercice de la démocratie nécessite du temps et donc une réduction du temps de travail. Faute de quoi les participants ou les élus sont souvent noyés dans l'excès de tâches à accomplir. Des moyens matériels, financiers et logistiques (lieux de réunion...) sont également nécessaires.

Que l'information de qualité est essentielle pour contrecarrer les biais cognitifs, par exemple le biais de confirmation pour lequel, par souci de sécurité, nous ne recherchons que les infos qui confirment nos convictions.